

N°603

du 14  
MAI  
2013

**Editorial**

Par Koffi  
SOUZA



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

## TOGO : UNE PASSION MORBIDE

Toute mort est un drame même si elle s'orne de l'espérance de la vie éternelle. A plus forte raison quand elle survient dans des circonstances dramatiques ou injustes. C'est pourquoi le décès de tout être humain est encadré par une stricte procédure juridique de façon à séparer les morts naturelles des morts délictuelles ou criminelles.

On comprend donc que le décès en prison d'un des inculpés dans l'affaire des incendies exige une enquête approfondie qui ne laisse à l'écart aucune investigation et aucune hypothèse.

On comprend en revanche difficilement la passion morbide qui inspire certains. On les sent presque heureux lorsqu'un drame survient. Ils s'en emparent comme d'un étendard pour crier haut et fort la responsabilité du pouvoir en éliminant toute autre incrimination.

Il leur faut des drames pour charger la barque des gouvernants.

Le simple accident de la circulation est transformé en attentat.

Le désarroi suicidaire est imputé au pouvoir.

Les microbes et les virus sont considérés comme des alliés de l'exécutif.

Quand un enfant est injustement tué par l'acte déviant d'un policier, on oublie de s'interroger sur la responsabilité de ceux qui ont jeté des

suite à la page 6

P.3 Cinq mois après l'annonce de Faure Gnassingbé

# Le Haut Commissariat à la Réconciliation et au renforcement de l'unité nationale sera créé par décret

P.7 Pour renforcer ses relations avec Moov-Togo

## Télénor au chevet de la pouponnière Ste Claire



Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République

P.4 Projet d'interconnexion électrique Ghana-Togo-Bénin

## Légbassito et Davié attendent leurs transformateurs géants par SIEMENS

P.3 Parallèlement aux conditions du financement public des partis politiques

## Comment la contribution de l'Etat va être distribuée aux candidats à l'élection présidentielle

P.3 A compter de son installation officielle le 16 mai prochain

## Le Conseil National de la Statistique pour résoudre le problème crucial de coordination du système statistique national

moovinternational  
Profitez du meilleur tarif vers l'étranger !  
no limit

\*Vers l'Europe, l'Amérique, l'Asie et les filiales Moov (Bénin, Côte d'Ivoire, Gabon, RCA, Niger, Nigéria)

Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

groupe etisalat

**PA-LUNION**  
www.pa-lunion.com

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro ---Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

Cinq mois après l'annonce de Faure Gnassingbé

## Le Haut Commissariat à la Réconciliation et au renforcement de l'unité nationale sera créé par décret

**Laté Pater**

« La remise le 3 avril 2012 du rapport de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation marque, à cet égard, un tournant historique dans la vie démocratique de notre jeune nation et dans le processus de réconciliation nationale. Les conclusions et les recommandations pertinentes du Rapport font l'objet d'une étude approfondie du Gouvernement togolais qui ne ménagera aucun effort, après leur évaluation, pour les concrétiser. A cet effet, il me plaît d'annoncer d'ores et déjà la création du Haut commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale chargé de la mise en œuvre progressive et intégrale de ces recommandations ainsi que la rédaction du livre blanc », dit le président Faure Gnassingbé, le 19 décembre 2012, en réponse aux vœux du corps diplomatique. Moins de six mois après, des petits pas se font. Aussi signale-t-on dans les couloirs du pouvoir de Lomé qu'un décret est presque fin prêt pour créer le Haut commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale



Faure Gnassingbé, Président de la République

(HCRRUN). Sept rôles lui sont dévolus : proposer toutes les mesures d'ordre législatif, réglementaire ou institutionnel intégrant les aspects des recommandations de la CVJR sur la lutte contre l'impunité, les garanties de non répétition et la réparation des victimes ; proposer au président de la République toutes les mesures susceptibles de faciliter la réalisation de son mandat qui est de procéder à la mise en œuvre et au suivi effectifs des recommandations et du programme de réparations élaborés par la CVJR ; gérer les fonds

affectés au programme de réparations ; initier des actions de nature à contribuer à l'instauration d'un climat social et apaisé, nécessaire à la réconciliation nationale ; promouvoir les valeurs traditionnelles communautaires de coexistence pacifique, la culture du dialogue et de solidarité et la participation des citoyens à la vie collective fondée sur l'acceptation des différences ; veiller au respect et à la réalisation effective des objectifs de la lutte contre l'impunité, de la promotion de la réconciliation, de la paix et de l'unité nationale,

par toutes les instances et tous les acteurs de la vie nationale ; conserver et user des archives et des biens de la CVJR durant son mandat.

Vraisemblablement, le Haut commissariat sera composé de sept personnalités issues des anciens commissaires de la CVJR (pour faciliter la compréhension et la philosophie des recommandations), du ministère des Droits de l'homme, du ministère de la Justice, du ministère de l'Economie et des finances, d'une organisation de défense des droits de l'homme et d'une organisation de protection des droits de la femme. Les heureux nommés devront faire montre d'une probité morale et intellectuelle.

Le HCRRUN a un mandat de cinq ans, renouvelable une seule fois, pour la même durée ou pour une autre durée. Les biens de la CVJR sont transférés au Haut commissariat. Les membres percevront une indemnité forfaitaire mensuelle. Le HCRRUN devra adresser un rapport à la fin de chaque semestre et un rapport annuel consolidé au président de la République.

**VERBATIM** Par Eric J.

## La Ceni déterminée

Sous le feu des critiques, la Commission électorale nationale indépendante, Ceni, depuis son installation a promis organiser des élections législatives et locales non entachées de contestations. Sa présidente déclarait à son élection: «Aucune mission n'est difficile quand on s'y emploie et quand on a la bonne volonté».

C'est d'abord la composition de la nouvelle Ceni qui a intrigué l'opposition dite radicale. Elle est composée de 17 membres dont 5 appartenant au groupe de la majorité parlementaire (Gmp), 5 à l'opposition parlementaire (Ufc + Car + non-inscrits), 3 aux formations extraparlimentaires (Id, pdr, Cdpa), 3 à des représentants de la société civile et 1 à l'administration. A travers cette composition, l'Ufc obtient trois postes. Et du coup, il ne reste que deux postes pour le Car et les non-inscrits, en l'occurrence l'Anc. A leur investiture, le Car, l'Anc et la Cdpa ont été absents, car n'ayant pas envoyé de représentants et surtout parce qu'ils contestent cette composition. Néanmoins, les autres membres ont prêté serment devant la Cour constitutionnelle.

L'autre débat était l'élection du bureau de la Ceni installée sans les trois membres de l'opposition. Consensuellement, Mme Aguihah Angèle a été élue, présidente. C'était le comble. Elle a été traitée de tous les noms d'oiseau de mauvais augure par le camp d'en face.

Quelques semaines plus tard, la Ceni a appelé les Togolais en âge de voter à un recensement électoral. Contre toute attente, tous les partis politiques, contestataires ou non, ont appelé leurs militants à se faire enrôler. L'opération terminée dans les deux zones, les critiques rejaillirent. Mais, c'est compter sans la détermination de la bande à Angèle Aguihah qui veut organiser des scrutins propres et crédibles.

Ce mardi 14 mai 2013, la Ceni a convié tous les acteurs de la vie politique et la société civile à assister au traitement des doublons pour confectionner une liste électorale provisoire. Aussi demande-t-elle aux électeurs de contester dans les 48 heures cette liste une fois affichée dans les centres de recensement.

Les critiques n'ont pas donc altéré la détermination de l'équipe de Mme Angèle Aguihah dont le leitmotiv aujourd'hui est la fiabilité de la liste électorale pour des scrutins équitables.

## Parallèlement aux conditions du financement public des partis politiques Comment la contribution de l'Etat va être distribuée aux candidats à l'élection présidentielle

La nouveauté du financement des campagnes électorales est contenue dans l'avant-projet de loi adopté par le conseil des ministres du 7 mai 2013. Ainsi, pour l'élection présidentielle, la cagnotte sera divisée en deux : 60% du montant de la contribution publique à répartir à égalité entre tous les candidats et 40% du même montant à répartir à égalité entre les candidats ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés. Pour le moment, s'agissant des élections législatives, les conditions et les modalités de la répartition de la contribution de l'Etat sont renvoyées à un futur décret. Par contre, rien à retenir sur le montant à partager ou son taux par rapport aux recettes publiques, comme cela se fait dans certains pays. Au Togo, on doit se diriger vers un montant discrétionnairement fixé par l'Autorité. Surtout qu'il est juste écrit dans l'avant-projet de loi que le montant est inscrit dans la loi de finances de l'année de l'élection visée. Et s'il n'a pas été prévu dans la loi de finances de l'exercice en cours, comme ce sera le cas pour les législatives de 2013, ce montant est simplement fixé par décret en conseil des ministres.

Dans sa dernière parution, L'UNION évoquait la loi de 2007 sur le financement public des partis politiques qui posait trois conditions d'éligibilité à l'aide financière de l'Etat : recueillir au moins 5% des suffrages sur le plan national aux élections législatives, avoir au moins

cinq élus à l'Assemblée nationale ou recueillir au moins 10% des suffrages sur le plan national aux élections locales. Aujourd'hui, au ministère de l'Administration territoriale, on parle d'une refonte complète de ladite loi. Ainsi, il reste acquis que l'Etat alloue une aide pour le financement des activités des partis et regroupements de partis politiques légalement constitués. Cette aide est répartie proportionnellement à la représentativité de chacun d'eux, selon les modalités suivantes : 80% du montant de la contribution financière sont alloués aux partis et regroupements de partis politiques ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés sur le plan national ou au moins cinq élus à l'occasion des dernières élections législatives ou ayant recueilli au moins 10% des suffrages exprimés sur le plan national aux élections locales, avec la précision que cette subvention est répartie proportionnellement au nombre de suffrages obtenus ; 20% de l'aide financière sont alloués au prorata du nombre de femmes élues à l'occasion des dernières élections législatives. Ici aussi, le montant est fixé chaque année par la loi de finances.

Bien entendu, tout ceci emportera des obligations aux bénéficiaires. Tout parti ou regroupement de partis politiques ou tout candidat indépendant ayant bénéficié de la subvention de l'Etat au titre des campagnes électorales est tenu de

déposer un rapport financier dans un délai de trois mois après la publication des résultats définitifs des élections. Le non dépôt du rapport financier fait perdre le droit à la subvention de l'Etat pour la prochaine campagne électorale ou pour l'exercice qui suit la décision de la cour des comptes. Il en est de même du financement public. La cour des comptes a trois mois pour se prononcer.

Visiblement, sans pouvoir avancer la date probable du prochain scrutin législatif, le pouvoir de Lomé ne cesse de multiplier les initiatives à relent électoraliste. Le code électoral a été réaménagé pour instaurer la participation de l'Etat à la prise en charge des délégués des candidats et listes de candidats dans les bureaux de vote, pour encadrer de manière «plus restrictive et rigoureuse» les votes spéciaux, pour améliorer et renforcer davantage les procédures de dépouillement, de centralisation, de transmission et de publication des résultats électoraux. Plus est, il est officiellement dit que le rallongement des délais du contentieux des résultats des élections législatives et sénatoriales et les mesures financières pour permettre à la Cour constitutionnelle de déployer des délégués auprès des Commissions électorales locales indépendantes (CELLI) ou de bureaux de vote procèdent de la même logique.

## A compter de son installation officielle le 16 mai prochain Le CNS pour résoudre le problème crucial de coordination du système statistique national

« La mise en place du Conseil national de la statistique (CNS) vient résoudre le problème crucial de coordination et de supervision auquel le système statistique national s'est toujours heurté ; la création du CNS permet également à notre pays d'harmoniser son système statistique national avec ceux des autres pays membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine », précise un communiqué de la Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale (DGSCN) dont L'UNION a obtenu copie. Le texte annonce le lancement et l'installation du Conseil le 16 mai 2013 à Lomé. Le CNS est institué par un décret du 7 novembre 2012 suivant la loi du 3 juin 2011 portant organisation de l'activité statistique au Togo.

Ces dernières années, le cadre dans lequel évolue le système statistique national est devenu inopérant tant sur les plans législatif que réglementaire. Aussi, pour remédier à cette situation, l'Etat togolais a-t-il décidé d'engager des réformes appropriées en vue de disposer d'un système performant, durable et à même de répondre aux besoins actuels et futurs en matière de données statistiques, notamment dans le cadre du suivi et évaluation de la Stratégie de croissance accélérée et de la promotion de l'emploi (SCAPE). Et ce, avec l'appui

financier de l'Union européenne et l'appui technique d'Afristat. Pour combler les attentes de l'heure, l'une des missions du CNS sera non seulement d'aider le système statistique national à harmoniser ses plans de travail avec la SCAPE, qui sert de cadre de référence de la politique économique du Gouvernement pour la période 2012-2016, mais aussi et surtout de lui donner des orientations nécessaires pour la production de données qui permettent de suivre et d'évaluer efficacement la mise en œuvre de la SCAPE.

Entre autres, au rang de ses attributions, le Conseil national de la statistique prépare et soumet au conseil des ministres, pour adoption et publication, la politique nationale en matière de statistique, adopte un programme indicatif pluriannuel des activités statistiques préparé par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), examine et propose au conseil des ministres l'exécution des opérations statistiques à caractère d'urgence non prévues au programme annuel, veille à la mise en œuvre du programme statistique national, attribue les visas aux activités statistiques décrits dans le programme statistique national, veille à l'harmonisation des méthodologies et outils de production de données statistiques



Mawussi Djossou Sémoudji, Président du CNS

utilisés par les organismes constituant le système statistique national, veille à ce que les services et organismes constituant le système statistique national disposent des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à la réalisation des programmes pluriannuel et annuel d'activités statistiques.

Le CNS est présidé par le ministre en charge de la Planification, du développement et de l'aménagement du territoire. Outre la DGSCN qui en assure le secrétariat, les treize autres du Conseil sont nommés par arrêté ministériel pour un mandat de trois ans.

## Projet d'interconnexion électrique Ghana-Togo-Bénin Légbassito et Davié attendent leurs transformateurs géants par SIEMENS

Jean Afolabi

Par appel d'offres international, il va être réalisé le projet dit d'interconnexion électrique 330 kV Ghana-Togo-Bénin, exécuté par la Communauté électrique du Bénin (CEB), à travers la construction de trois postes de transformation, deux au Togo et un au Bénin. A Davié, à 30 kilomètres au nord de Lomé à l'entrée de la ville de Tsévié, sur 18

MATELEC-SAL. Prix du marché : près de 2,194 milliards de francs.

A Légbassito, à la sortie nord-ouest de Lomé, il sera construit un poste transformateur de 161/20 kV comprenant un arrangement avec double jeu de barres et des cellules de 20 kV sous enveloppe métallique, deux transformateurs 161/20 kV d'une puissance de 50 MVA chacun. Il y est également prévu la construction de deux bâtiments de

en provenance de Davié, au Togo. L'extension du poste comprendra aussi l'ajout d'un record jeu de barres, d'un disjoncteur de couplage 330 kV et tous les systèmes de protection, de commande et de mesure requis.

Le projet de connexion électrique 330 kV Thana-Togo-Bénin permettra de relier et de renforcer l'échange d'énergie à grande échelle entre les pays dits de la zone A du Système d'Echange d'Energie Electrique Ouest-Africain (EEEOA/WAPP) que sont le Nigeria, le Bénin, le Togo, le Ghana, le Niger, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. Il vise à améliorer la fiabilité de l'approvisionnement en électricité et de combler les déficits dans la production des centrales hydro-électriques de ces pays, pendant les périodes de sécheresse. La longueur de la ligne sur le territoire de la communauté à savoir de la Frontière Togo/Ghana au poste de Sakété au Bénin est de 208 km. La partie du projet sur le territoire togolais est composée de 90 km de ligne 330 kV et de 46 km de ligne 161 kV de raccordement avec les postes de Davié et de Légbassito et financée respectivement par la Coopération Financière Allemande KfW et la Banque ouest africaine de développement (Boad) tandis que la partie béninoise fait 118 km et financée par l'Association internationale de développement (IDA) et le Fonds africain de développement (FAD).

commande, l'un logeant tous les systèmes de protection, de commande et de mesure requis et l'autre le poste 20 kV intérieur et tout son système de contrôle/commande. Coût de cette tranche : 1,192 milliard de francs, également enlevée par la française SIEMENS pour 18 mois, devant pratiquement les mêmes concurrents.

Sur la même période, il sera construit par la française INEO ENERGIE EXPORT, et pour 483,903 francs, une extension du poste 330/161 kV à Sakété, au sud du Bénin, afin d'y raccorder la nouvelle ligne simple teur 330 kV



mois, il sera construit un poste de 330/1620 kV comprenant un arrangement avec double jeu de barres 330 kV et 161 kV et un disjoncteur par départ, un transformateur de 200 MVA, 330/161/20 kV, et un transformateur de 50 MVA, 161/20 kV. Un tout nouveau bâtiment de commande devra loger tous les systèmes de protection, de commande et mesure. Le marché a été arraché par la française SIEMENS Transmission & Distribution. Elle l'enlevait devant cinq autres concurrents dont le français ALSTOM GRID, l'espagnol ELECENOR SA ou encore le libanais

## Gérée par une holding basée à Lomé Oragroup SA finalise une levée de fonds de 9,000 milliards Cfa pour son expansion africaine

Afin de soutenir son ambitieux programme d'acquisition et de développement, le groupe Oragroup, au total bilan de 1,4 milliard de dollars (environ 700 milliards de francs Cfa), vient de boucler une tranche fonds propres de 18 millions de dollars (9 milliards Cfa) auprès de plusieurs investisseurs dont Proparco et Bio Invest, Société belge d'investissement pour les pays en développement. Cette tranche fait partie d'une enveloppe globale de 50 millions de dollars que le groupe bancaire souhaite mobiliser sous forme de fonds propres et de prêts.

Patrick Mestrallet, PDG de Oragroup cité par l'agence Ecofin, a commenté l'opération : « Cette injection de capital représente une étape majeure pour Oragroup, soulignant la confiance de nos investisseurs existants dans notre modèle d'entreprise et sur les marchés panafricains dans lesquels nous opérons. Grâce à cet investissement supplémentaire, nous serons en mesure d'entreprendre les prochaines étapes de nos projets d'expansion,



soutenus par Emerging Capital Partners, un leader sur le marché du capital-investissement».

Oragroup est présent dans 6 pays (Bénin, Gabon, Guinée Conakry, Mauritanie, Tchad, Togo) sur 4 zones monétaires d'Afrique de l'ouest et centrale et à la gestion opérationnelle d'un institution de micro-finance au Cameroun, First Trust Savings & Loan (FTSL). Depuis 2009, l'actionnaire majoritaire d'Oragroup est la société de private equity Emerging Capital Partners, via les fonds ECP Africa Fund III et Central Africa Growth Sicar. ECP est le premier fonds d'investissement américain de capital-investissement spécialisé sur le continent africain à avoir levé plus

de 1,8 milliard de dollars. Forte de plus de dix ans d'expérience dans le domaine du capital-investissement en Afrique, l'équipe d'ECP rencontre un succès continu à travers ses sept fonds depuis 2000. Financial Bank devient Orabank en 2011, avec un changement de nom progressif de mai 2011 à janvier 2012. Orabank est un groupe fortement impliqué dans les économies locales de ses pays d'implantation. Le groupe est géré par une holding basée à Lomé, Oragroup SA, avec une forte implication en Afrique de l'ouest, notamment dans la zone Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), et en Afrique centrale.

## Pour des élections sans violences La CNLPAL a sensibilisé les populations

Du 15 au 18 avril 2013, la Commission nationale de lutte contre la prolifération, la circulation et le trafic illicite des armes légères et de petits calibres (CNLPAL) a effectué une tournée de sensibilisation à l'intérieur du pays pour véhiculer des messages ayant trait aux élections sans violences à l'approche des législatives et des locales.

En prélude à cette tournée, une rencontre a eu lieu le vendredi 12 avril 2013, à Lomé avec les chefs traditionnels, les représentants des partis politiques et les journalistes qui ont eu à écouter des communications portant sur « la problématique de la violence armée en période électorale » animée par Deo Komlan Ahondo, et la « contribution citoyenne au succès du processus électoral » par Skpane Makre, tous membres de la CNLPAL.



Des deux communications, l'on retient l'exhortation à l'endroit des populations à privilégier la voie du dialogue et de l'apaisement afin de traverser une période électorale en toute quiétude. Car, nul n'ignore les remous sociaux dans lesquels les élections se

déroulent souvent au Togo.

« Nos préoccupations sont de pouvoir demander aux Togolais d'aller aux élections sans violence parce que celle-ci ne profite à personne », a déclaré le colonel Ali Nadjombé, président de la CNLPAL.

### Communiqué de la CENI



COMMISSION ELECTORALE  
NATIONALE INDEPENDANTE  
(CENI)

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail - Liberté - Patrie

N° 039 /2013/P/CENI

#### COMMUNIQUE DE LA CENI

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) porte à la connaissance du public que les listes électorales provisoires seront affichées dans les prochains jours dans tous les Centres de Recensement et de Vote (CRV) ayant abrité les opérations d'enrôlement des électeurs.

Les listes électorales provisoires représentent la fusion des données issues de tous les CRV du recensement électoral de 2013.

Conformément aux dispositions de l'article 55 du code électoral, l'affichage des listes provisoires ouvre une période de recours de 48 heures après de chaque Commission Electorale Locale Indépendante (CELI).

Les recours introduits auprès de la CELI peuvent se poursuivre auprès de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) puis auprès du Tribunal de Première Instance territorialement compétent, conformément à l'article 56 du code électoral.

Tous les électeurs sont invités à consulter lesdites listes dès affichage pour s'assurer de l'inscription de leur nom ou pour éventuellement déceler des irrégularités telle que la présence de personnes indûment inscrites et demander, le cas échéant, leur radiation sur présentation de preuves.

La CENI compte sur l'esprit de responsabilité et le civisme de tous et de chacun pour un bon aboutissement de ce processus électoral en cours.

Fait à Lomé, le 10 MAI 2013

Le Président  
LE PRÉSIDENT  
Angèle Dola A. AGUIGAH

Boulevard Eyadéma - C/6 OUA, B.P. 7005 Lomé - TOGO - Tél. : 22 22 29 51 / 22 22 56 71 - Fax : 22 20 83 54 - Email : cenitogolome@gmail.com

## Côte d'Ivoire A la recherche de 600 milliards Cfa pour construire 60 000 logements sociaux

Le gouvernement ivoirien chiffre à 600 milliards de francs Cfa le coût global de la construction de 60 000 logements sociaux. Mamadou Sanogo, ministre de la Construction et du logement a précisé en début de semaine que les fonds publics disponibles à ce jour pour soutenir ce programme sont insuffisants. "Le gouvernement est conscient que le

niveau actuel des fonds disponibles au niveau du Compte de mobilisation pour l'habitat (CDMH), soit 19 milliards FCFA, ne suffira pas, il faut aller beaucoup plus loin", a indiqué le ministre Sanogo.

Sanogo a encouragé les 225 entreprises de construction et la trentaine de promoteurs immobiliers nationaux et internationaux qui ont

manifestés leurs intérêts pour ce programme à trouver des solutions financières avec l'industrie bancaire ivoirienne. La Côte d'Ivoire, avec un Produit intérieur brut (Pib) de 12 000 milliards de francs en 2011 et une population de 20 millions, connaît un déficit annuel de 400 000 logements. Ce déficit croît de l'ordre de 10% par an.

FOOTBALL/ TOGO

## De nouvelles sanctions pour Tchanilé Banna ?

*Suspendu depuis le 19 septembre 2010 de toutes activités relatives au football pour une période de trois ans pour avoir organisé et participé au match truqué Bahreïn vs Togo, Tchanilé Banna refait parler de lui en reprenant les activités liées au football alors même que sa sanction court toujours.*

Dimanche, l'ancien sélectionneur des Eperviers du Togo était sur le banc de Sémassi de Sokodé qui affrontait à Lomé AS Togo Port comme directeur sportif et a été l'instigateur des incidents de fin de match qui ont visé les arbitres de la rencontre.

Tchanilé Banna avait été suspendu par le Comité intérimaire de la Fédération Togolaise de Football, de toute activité sportive pendant trois ans pour avoir aligné une fausse équipe nationale pour jouer un match amical contre la sélection du Bahreïn le 7 septembre 2010. Match au cours duquel les faux Eperviers ont encaissé 3 buts.

"J'ai écopé de trois ans d'interdiction de toute activité liée au football. Même si cela est dur pour moi, je suis obligé de l'accepter en toute sportivité. Je ne voudrais pas créer de polémique. Mais, je souhaite que cela s'arrête à moi", avait-il affirmé à la suite de la décision.



Mais le coach togolais semble avoir la mémoire courte en déclarant à qui veut l'entendre depuis quelques moments qu'il a purgé la totalité de la sanction et qu'il pouvait reprendre les activités liées au football sans conséquence. Une attitude

qui ne plaît pas à la Fédération Togolaise de Football qui rappelle d'ailleurs que la sanction étendue par la FIFA au niveau mondial le 19 octobre 2011 court jusqu'au 20 septembre 2013.

Le cas Tchanilé Banna devrait de

nouveau être soumis à la Commission de Discipline de la Fédération Togolaise de Football qui pourrait alourdir sa suspension d'une période supplémentaire de deux ans pour non respect d'une décision d'un organe juridictionnel.

ANGLETERRE

## Adebayor et Tottenham rêvent encore

*La pression est désormais sur Arsenal. Vainqueur à Stoke City dimanche (1-2, 36e j. de Premier League), Tottenham a chipé la quatrième place aux Gunners, qui reçoivent Wigan aujourd'hui en match en retard pour tenter de répondre aux Spurs. Dempsey, buteur égalisateur (20e) puis passeur pour Adebayor (82e), a été le joueur décisif des Londoniens.*

Tottenham ne lâchera rien. Même s'il ne possède plus son destin entre ses mains dans la lutte pour la Ligue des champions, le club entraîné par André Villas-Boas veut continuer de rêver le plus longtemps possible. Cette force mentale a permis au Hotspur d'arracher un point précieux sur la pelouse de Chelsea mercredi (2-2), même si le but tardif de Gylfi Sigurdsson (80e) était entaché d'une position de hors-jeu.

Dimanche, c'est un peu plus tard, à la 82e minute de Stoke City-Tottenham, qu'Emmanuel Adebayor s'est mué en sauveur des Spurs (1-2). Servi sur un plateau par un Clint Dempsey que tout le monde pensait hors-jeu, l'ancien Monégasque a fait de sa 5e réalisation en championnat un but crucial dans la course à la C1. C'est désormais deux points d'avance que Gareth Bale et consorts possèdent sur Arsenal, alors que les Gunners ont rendez-vous avec Wigan mardi pour tenter de



repasser dans le top 4 de Premier League.

Si ce succès fut long à se dessiner, c'est aussi la faute à une mise en échec des tentatives londoniennes. Les Potters, robustes et toujours aussi dangereux sur phases

arrêtées, ont en prime posé des problèmes à l'arrière-garde d'Hugo Lloris, lequel a encaissé rapidement l'ouverture du score de Steven Nzonzi (1-0, 3e). Avant d'être passeur en fin de match, Dempsey s'était donc transformé en buteur égalisa-

teur, auteur d'un joli tir pour lobber Asmir Begovic (1-1, 20e). Homme décisif des Spurs lors de ce duel dominical, l'Américain espère que ce ne sera pas en vain...

## FIFA : la RD Congo mise à l'amende

La FIFA a infligé une amende de 10 000 francs suisses (soit environ 8000 euros) à la Fédération congolaise. Une sanction au regard des incidents survenus le 24 mars au stade des Martyrs lors du match nul face à la Libye (0-0), dans le cadre des éliminatoires à la Coupe du monde 2014.

La Fédération congolaise a en effet été condamnée par l'instance mondiale du ballon rond à verser une amende de 10 000 francs suisses à la suite des incidents survenus au stade des Martyrs le 24 mars

lors de la 3e journée des éliminatoires à la Coupe du monde 2014 face à la Libye.

Mécontents du match nul de leur équipe, des fans des Léopards s'étaient illustrés de la plus mauvaise des manières par des jets de projectiles sur le terrain. Certains d'entre eux avaient même tenté d'envahir le terrain, faisant plusieurs blessés. Le sélectionneur national, Claude Le Roy, Dieumeri Mbokani et Trésor Mputu avaient été pris à partie et contraints de quitter le stade sous escorte policière pour éviter

une foule vindicative.

Sur la base du rapport du commissaire du match, qui a notamment fait part de "jets de bouteilles, de pierres et autres projectiles", mais surtout d'une "organisation nulle" et "qu'il a fallu déployer les unités de la police présentes au stade pour évacuer les équipes et les arbitres, vu le désordre total", la FIFA a décidé à l'issue d'une réunion tenue à Zurich d'infliger cette amende de 10 000 francs suisses (8 000 euros).

En plus de cette sanction, la FIFA, qui a déploré les mauvaises condi-

tions de sécurité, a clairement fait savoir à la Fédération congolaise que le stade des Martyrs pourrait être suspendu si de tels incidents venaient à se reproduire. Dans la conclusion de son rapport, le délégué du match a demandé à ce que les prochains matches qui se dérouleront à Kinshasa soient considérés comme "à haut risque", afin que les forces de l'ordre soient déployées en masse. Autant dire que les prochaines rencontres des Léopards seront suivies de très près.

FOOTBALL/

## Togo/D1 : La presque loi du domicile

Semassi, Agaza, AS Douanes... Les clubs en déplacement n'ont pas été à la fête lors de la première journée du championnat national de football de D1 disputée ce dimanche.

Le plus gros score a été enregistré à Kara où Asko est venu à bout d'Agaza de Lomé 2-0. Pendant ce temps, l'AS Douanes et Semassi subissaient le diktat de Foadan et de l'AS Togo Port sur le même score de 1-0.

Seul Gomido a réussi à l'emporter en déplacement à Bassar 1-0 devant Gbikinti. Tout comme Unisport l'a fait devant Tchaoudjo AC... à Sokodé 2-1.

Sur les sept rencontres programmées, deux n'ont pas été disputées. L'Etoile Filante à domicile et Koroki en déplacement ne se sont pas présentés sur le terrain, offrant gratuitement les points de la journée à Kotoko et Maranatha, qui du coup, sans avoir joué prennent la première et la deuxième place du classement.

FOOTBALL/

## Rooney a bien demandé à quitter ManU

Sir Alex Ferguson a confirmé que Wayne Rooney, absent ce dimanche contre Swansea, a bien demandé à quitter Manchester United en fin de saison. Une demande rejetée par le board de MU, bien décidé à convaincre l'international anglais de rester.

Il y avait un absent de marque sur la feuille de match de Manchester United - Swansea, la dernière de Sir Alex Ferguson à Old Trafford. Wayne Rooney, même s'il s'est réjoui des festivités pour la sortie du mythique entraîneur des Red Devils, est resté en tribunes. Un choix rapidement justifié par Ferguson, qui a confirmé une information révélée par les médias anglais cette semaine : Rooney lui a bien demandé de quitter MU en fin de saison !

TENNIS/

## Sur terre, Rafael Nadal ne redescend plus

L'Espagnol Rafael Nadal a poursuivi son impressionnante moisson de victoires depuis son retour de blessure en terrassant en deux sets (6-2, 6-4) le Suisse Stanislas Wawrinka, dimanche en finale du Masters 1000 de Madrid.

Le N.5 mondial a ajouté un 5e titre (en sept finales) à sa série de succès obtenus depuis son retour, après une pause forcée de sept mois pour une inflammation au genou gauche. Il s'agit de son 55e titre sur le circuit ATP.

Vainqueur cette année à Sao Paolo, Acapulco, Indian Wells et Barcelone, seulement battu en finale à Vina del Mar et Monte-Carlo, Nadal est titré pour la troisième fois à Madrid, après 2005 et 2010.

C'est la 23e victoire dans un Masters 1000, la catégorie de tournois venant immédiatement après ceux du Grand Chelem, pour le Majorquin qui améliore son propre record en la matière.

Enfin, il s'agit du 40e titre de sa carrière sur terre battue. Il rejoint ainsi l'Autrichien Thomas Muster à la deuxième place du palmarès des meilleurs terriens, à cinq unités du record de Guillermo Vilas.

Crispé par l'enjeu, Wawrinka qui disputait seulement sa deuxième finale dans un Masters 1000, après celle perdue à Rome en 2008 face à Novak Djokovic, n'a rien pu faire contre l'Espagnol.

**moov promo**  
**Pour Pâques, je craque sur les packs !**  
 Rendez-vous dans vos agences Moov.

Alcatel OT 802Y ~~20 000 FCFA~~  
 Alcatel OT 606 ~~15 000 FCFA~~  
 Alcatel OT 255 ~~10 000 FCFA~~  
 Alcatel OT 208 ~~4 000 FCFA~~

www.moov.tg Service clients : 777 (gratuit) ou 9997777 (payant) groupe etisalat

REPERES

Les pirates ont rencontré "garçon"

C'est un navire battant pavillon maltais qui a donné l'alerte dans la nuit du lundi 6 mai 2013, alors qu'il était en transbordement avec le Tanker Madona 1.

La garde armée composée de marins et de galates est intervenue pour stabiliser la situation. 24 heures après la tentative de piraterie sur les deux navires pétroliers, les séquelles étaient encore visibles dans les navires. Dans l'un des navires, l'on retrouve les traces de sang des pirates atteints par des balles lors des échanges de tirs entre ces derniers et les éléments de la marine togolaise. De l'autre côté du pétrolier Madona 1, un des officiers togolais a montré et expliqué aux visiteurs l'intensité des tirs échangés. Conséquence, l'un des matelots togolais a été blessé au dos, mais il n'y a eu aucune perte en vies humaines dans les deux camps. Cependant, selon certains témoins il y a un blessé grave du côté des pirates, dont le corps n'a pas encore été retrouvé. Rappelons que c'est la deuxième attaque des pirates depuis le début de cette année et qui s'est soldée sans succès grâce aux dispositifs sécuritaires des autorités togolaises.

Pour aider les FAT dans leur mission

L'ambassade des Etats Unis au Togo a fait un don de 7 véhicules de marque Toyota de transport de troupes avec des lots de bords aux Forces armées togolaises, Fat, le jeudi 2 mai 2013.

Ce don est un appui logistique au contingent togolais de la mission internationale de soutien au Mali (Misma). C'est le Chargé d'affaires par intérim de l'Ambassade des Usa au Togo, Simon Hankinson qui a officiellement remis les clés de ces matériels roulants au Chef d'Etat major des Fat, le Gal de Brigade Atcha Mohamed Titikpina.

Selon le donateur, d'autres actions sont en cours pour aider les Fat dans leurs différentes missions. Le chef d'Etat major du Togo a, quant à lui, renouvelé les reconnaissances des Fat aux autorités des Usa.

La lagune sent à en mourir

Depuis quelques mois, il est difficile aux riverains de la lagune de Bè de respirer. Parce que, la lagune dégage une odeur nauséabonde. Mais, cette odeur devient de plus en plus inquiétante au cours de ces dernières semaines dans certaines maisons du quartier. Même en prenant le Boulevard Maman N'Danida vers le grand marché, les passagers sont obligés de bloquer leur respiration, le temps de dépasser la lagune. Pour un riverain sur la radio Nana fm ce mercredi 8 mai 2013 : "Depuis quelques temps la lagune dégage une odeur nauséabonde. Dans nos maisons et chambres on n'arrive pas à respirer. Nous demandons aux autorités qu'elles fassent quelque chose pour nous. Les gens on fait des canalisations de leurs wc dans la lagune de Bè". Vivement que les autorités prennent des mesures idoines pour répondre aux attentes de la population du quartier de Bè.

Informier et former

Les infirmiers et infirmières du Togo observent durant toute cette semaine, une série d'activités pour marquer la commémoration de la journée internationale de l'infirmière qui se célèbre le 12 Mai. Le thème retenu cette année est : "Comblent l'écart, objectif du millénaire pour le développement".

Au titre des activités, un rendez-vous d'échange et de partage de 26 infirmiers et infirmières venus de tous les hôpitaux régionaux qui se foment sur la prise en charge des plaies et des stomies. Les participants feront deux jours de théorie et une journée de pratique. La formation est axée autour de trois pôles d'actions, notamment l'information et la formation, la disponibilité du matériel de prise en charge, et l'éducation thérapeutique des patients pour une auto-prise en charge des soins. Selon DARE Napo, Président de l'Association Nationale des Infirmiers et Infirmières du Togo (ANIIT), les infirmiers doivent être au même niveau de formation pour parler d'une même voix en termes de prise en charge des pansements de plaie. (ANIIT), initiatrice de cette session organise également une opération de don de sang au profit du centre National de transfusion sanguine. Un infirmier est un collaborateur du médecin. Il a pour rôle de prendre en charge l'individu, la satisfaction de ses besoins. Tout selon leur jargon. Il assure la consultation et dispose les soins qu'on retrouve dans toutes les unités de soin à la différence des médecins qu'on ne retrouve que dans les centres de références. Les activités se poursuivent jusqu'au dimanche 12 Mai.

EDITORIAL

TOGO : UNE PASSION MORBIDE

suite de la page 1

gamins dans les rues.

Quand des personnes sont incarcérées selon les procédures légales dans l'affaire des incendies des marchés, on fait le silence sur tous les drames humains que ces tristes événements ont générés.

La politique est faite par les

vivants pour les vivants.

Elle doit respecter la vie humaine et honorer les défunts.

Elle ne doit pas être une passion morbide qui en viendrait à souhaiter de nouveaux morts pour s'en servir de courte échelle dans une hypothétique conquête du pouvoir.

« Cinq à six coups de bâton entre gens qui s'aiment ne font que ragaillardir l'affection », écrit Molière dans Le malade imaginaire. Peut-être faut-il de temps à autre aussi quelques tentatives de meurtres pour tonifier un mariage qui bat de l'aile !

A l'heure où les homosexuels se battent pour le mariage pour tous, le comédien-conteur et metteur en scène Roger Attikpo s'imagine le foyer comme une foire d'empoigne, plutôt un ring, mieux un lieu de bataille où des coups de toute sorte sont permis. C'est en tout cas tel qu'il le présente en portant sur la scène, plutôt sur le ring *Petits crimes conjugaux* d'Eric-Emmanuel Schmitt, dimanche dernier à la salle Dawa-Dawa de l'Hôtel Mercure Sarakawa.

Quelle(s) la cause(s) des

troubles dans les foyers ? Quand ça commence et comment ça se termine ? Comment les couples se constituent-ils ? Sur quoi se fonde leur durée ? Qu'est-ce qui la détermine ? Sur quoi se fonde l'amour ? Est-ce l'amour qui tue le couple ou carrément l'absence d'amour ?

Des questionnements auxquels tentent de trouver une solution le spectateur en suivant Gilles, merveilleusement représenté par Ap'nonas Epamonidas, et Lisa, la plantureuse et excellente comédienne allemande Magdalena Kästner.

Gilles, amnésique, cherche à reconstituer son passé avec celle qui passe pour être son épouse, et qui l'est, Lisa. Au fur et à mesure des discussions, celui qui a perdu la mémoire s'interroge lui et sa

femme pour comprendre celui qu'il était, comment il se comportait, quels étaient ses loisirs et ses habitudes, ses défauts et ses qualités, quelle relation les unissait et comment, elle, sa femme, le considérait. Il se découvre très bon écrivain et a des théories sur tout, celles-ci prônent en fait qu'une grande idée; ne rien faire dans sa maison... Il veut également savoir ce qui a causé son amnésie. Petit à petit, se dessine un couple, ayant traversé des hauts et des bas et qui cherche à se reconstruire.

Il s'agit de la déconstruction d'un couple : à l'épuisement de l'amour physique se sont ajoutés certainement l'éloignement du mari, écrivain de son état, plongé dans son écriture, et le refuge de la femme, qui le soupçonne d'infidélité, dans l'alcool. L'incompréhension

voire l'incommunicabilité dans le couple est renforcée par la présence des personnages qui se comprennent à peine jusque dans le langage, symbole de la communication. Gilles et Lisa n'ont pas en commun l'usage de la même langue maternelle, pendant les moments de tension, l'un parle Ewé et l'autre, allemand.

Une situation remarquablement mise en scène par Roger Attikpo qui a su faire entre chorégraphie et jeu d'acteurs un alliage flamboyant des acteurs. La douceur, la sensualité du jeu chez Magdalena Kästner, s'oppose et est en même temps compatible à la virilité et l'ouverture d'esprit chez Epamonidas. Le jeu de Magdalena Kästner, actrice amateur, est une cerise sur le gâteau.

Aller chercher le public

Comment faire le théâtre avec un public ? La fermeture de l'Institut Français de Lomé, ou son déménagement dans les locaux non encore aménagés du siège de l'ancien Orstom, a créé une situation difficile pour le théâtre au Togo. Dans quelle salle faire du théâtre désormais ? Le public boude quelque peu les centres culturels privés tels que Hakuna Matata, Denyigba, Filbleu, etc... Seul le Goethe Institut attire le public loméen, mais l'on y voit que les mêmes têtes, ce qui laisse à penser que le théâtre ou en tout cas la culture reste le domaine d'un cercle d'amis. Ça devient désespérant.

Faut-il inventer la roue ? Faire un spectacle de théâtre à l'Hôtel Sarakawa reste tout de même une petite trouvaille. Outre le fait que le public est majoritairement composé d'expatriés, surtout de Français, il est à noter qu'il fut nombreux-plus de la centaine- et il y avait également de très nombreux Togolais, dont une présence insolite, celle du Docteur Ihou David ! Le prix du ticket, 2000 CFA et 5000CFA, n'était pas habituel mais le spectacle le mérite. Et si ça continue ainsi, avec les diverses subventions, nul doute que le théâtre s'en portera mieux et les acteurs trouveront certainement leur compte.

Théâtre

Comme sur un ring

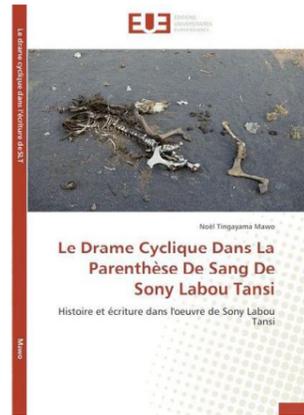
troubles dans les foyers ? Quand ça commence et comment ça se termine ? Comment les couples se constituent-ils ? Sur quoi se fonde leur durée ? Qu'est-ce qui la détermine ? Sur quoi se fonde l'amour ? Est-ce l'amour qui tue le couple ou carrément l'absence d'amour ?

Vient de paraître

Le Drame Cyclique Dans La Parenthèse De Sang de Sony Labou Tansi

Il s'agit de la publication d'un mémoire de Noël Tingayama Mawo. Le renouvellement de l'écriture dans la littérature négro-africaine d'expression française est le résultat d'une double crise : crise politique donc crise de l'écriture car l'écriture est le fruit du vécu quotidien, du « habitus ». Sur le plan politique, les indépendances africaines n'ont en fait engendré que des monstres cruels. Des ogres aux soifs de sang jamais assouvies ont répandu la terreur en revendiquant des exploits de pacificateurs. Comme le soulignait déjà Tacite

dans son Agricola, « Ubi solitudinem faciunt, pacem appellant ». La littérature se fait comptable des horreurs vécues ; elle traduit le malaise général d'une Afrique spoliée au profit d'une nomenclature restreinte. L'écriture de Sony fait ce sombre constat et crie l'espoir que tout n'est pas perdu. Ceux qui meurent ne le sont pas en vain. Sous cet angle, l'oeuvre de Sony apparaît militante, engageante, capable de chambarder l'univers tout entier et de produire l'espérance. Sony Labou Tansi a le mérite d'être humaniste puisque,



au cœur de son oeuvre, c'est l'homme qu'on retrouve, dans son éternelle quête de liberté.

Noël Tingayama Mawo, **Le Drame Cyclique Dans La Parenthèse De Sang De Sony Labou Tansi**, Editions universitaires européennes, 136 pages, 55,90 Euros.

Festival

Bob Attisso au Festival de sculpture de sable de Copenhague

Le maître de l'art éphémère, le sculpteur de sable, Bob Attisso, très présent sur les plages de Lomé et d'Accra, peut se réjouir. Son travail porte fruit, sa reconnaissance est désormais internationale grâce à sa présence continue à Accra, il faut le

souligner. Il participe actuellement au Copenhague Sand Sculpting Festival 2013, un festival international auquel est convié tous les grands artistes réputés des sculptures de plage.

Institutions

Le Centre Mytro Nunya fête son 3ème anniversaire

Une grande fête pour le troisième anniversaire du Centre Mytro Nunya avec des spectacles des compagnies du centre : danses, percussions, du cinéma, du live etc... Les compagnies et artistes suivants participeront cet anniversaire : Cie Awawlu, Manu le comédien, Afuma, Elom 20ce, Bricce, Dj Xela, David Ganda,

RAS, Asso Vaed, Jeunes Verts, Kino Togo. 15h: Carnaval de rue avec échassiers, percussions et danses 17h: Théâtre, conte et slam 19h: Cinéma 20h: Hip Hop 21h: Prince Kassis et Force de Frappe



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction Jean AFOLABI

Rédaction Sylvestre D. Hervé AGBODAN Maurille AFERI Pater LATE Kossiwa TCHAMDJIA Koffi SOUZA Alan LAWSON Abel DJOBO Tony FEDA

Service photographie Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature LAWSON Laté

Graphisme BOGLAG.

## Communiqué de la CENI



COMMISSION ELECTORALE  
NATIONALE INDEPENDANTE  
(CENI)

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail - Liberté - Patrie

N° 040/2013/P/CENI

## COMMUNIQUE DE LA CENI

Dans le cadre du traitement des doublons (inscriptions multiples) issus des données du recensement électoral de 2013, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) convie tous les partis politiques légalement constitués et les médias publics et privés à prendre part à cette opération qui sera publique le mardi 14 mai 2013 à 15 h 00 à son siège.

Fait à Lomé, le 10 mai 2013

Le Président,

**Angèle Dola A. AGUIGAH**

Boulevard Eyadema - Cité OUA. B.P. 7005 Lomé - TOGO - Tél : 22 22 29 51 / 22 22 56 71 - Fax : 22 20 83 54 - Email : cenitogolome@gmail.com

## Communiqué de la CENI



COMMISSION ELECTORALE  
NATIONALE INDEPENDANTE  
(CENI)

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail - Liberté - Patrie

N° 041/2013/P/CENI

## COMMUNIQUE

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) porte à la connaissance des agents électoraux ayant servi dans la deuxième zone de recensement électoral, qu'en accord avec la Société des Postes du Togo (SPT), le paiement des indemnités sera poursuivi jusqu'au vendredi 17 mai 2013 à 18 heures 00 mn.

Afin de permettre à la SPT de faire le point desdits paiements, une suspension interviendra après cette date.

Les états des agents électoraux qui n'auront pas pu toucher leurs indemnités à ladite date seront remis en paiement à une date ultérieure.

La CENI remercie tous les agents électoraux pour leur sens de patriotisme et de civisme.

Fait à Lomé le 11 MAI 2013

Pour la CENI,  
Le Président

**Angèle Dola A. AGUIGAH**

Boulevard Eyadema - Cité OUA. B.P. 7005 Lomé - TOGO - Tél : 22 22 29 51 / 22 22 56 71 - Fax : 22 20 83 54 - Email : cenitogolome@gmail.com

Pour renforcer ses relations avec Moov-Togo

## Télénor au chevet de la pouponnière Ste Claire

**Etonam Sossou**

Des kits de médicaments, de poudres à lessive et des bouteilles d'eau de javel, c'est l'essentiel de l'aide apportée, le 1<sup>er</sup> 2013, à la pouponnière Ste Claire des sœurs de St François d'Assise de Lomé par l'un des partenaires de la téléphonie mobile Moov-Togo, Télénor.

Sur proposition de Moov-Togo, Télénor est venu en aide pour la troisième fois à ce centre d'orphelinat. Selon Aurélie Aubugeau, responsable commercial Afrique de Télénor, cette démarche vient confirmer les actions que Moov-Togo pose dans son volet humanitaire et ce don est remis suite à une requête des sœurs.

Pour la sœur Aimée Awaté, directrice de la pouponnière Sainte Claire, ce don vient au moment opportun. « Cette offre de Télénor vient satisfaire un grand besoin.



Les composantes de ce don nous manquaient cruellement. Dieu merci que Moov a répondu à notre demande et est venu à notre secours», a-t-elle renchérit. Le don est composé de kits de soins, de médicaments antipaludéens, antibiotiques, de poudres de lessive et d'eaux de javel.

Retenons que la pouponnière Ste Claire de Lomé est un centre d'orphelinat créé en 1959 et est géré par les sœurs de la

pouponnière. Depuis l'ouverture de ses portes, elle a accueilli jusqu'à ce jour 1661 enfants. Ces derniers sont de différentes catégories, entres autres des enfants abandonnés, des orphelins, des enfants de parents incarcérés.

Télénor, est l'un des partenaires de Moov-Togo. Il est une société norvégienne dans le Télécom qui fournit des services aux opérateurs mobiles dans le monde.

## Loterie Nationale Togolaise

## COMMENTAIRE DU TIRAGE N°228 DE LOTO KADOO DU 03 MAI 2013

Le Tirage de Loto Kadoo de ce vendredi 10 Mai 2013 porte le N° 229.

Conformément aux règles de Loto Kadoo le tirage de ce jour, se fera directement sans bonus, car les deux derniers tirages se sont effectués avec bonus. Plusieurs villes se sont illustrées vendredi derniers par des gros lots qui ont été remportés. Il s'agit de **DAPAONG, KPALIME, BADOU, TABLIGBO** et **LOME**.

A **DAPAONG**, c'est un lot de 500.000F CFA qui a été enregistré par l'opérateur 1116.

Le point de vente 3930 et 7710, basé à **TABLIGBO** et à **BADOU** ont recensé respectivement un lot de 750.000F CFA et un gros lot de 1.250.000F CFA..

A **KPALIME**, ce sont un lot de 500.000F CFA et un gros lot de 1.000.000F CFA qui ont été répertoriés auprès des opérateurs 7204 et 7211.

**LOME**, la capitale n'est pas en reste, avec cinq lots de 750.000F CFA, un gros lot de 1.250.000F CFA et un maxi gros lot de 4.675.000F CFA, gagnés sur les points de vente 8233, 6912, 6360, 6323, 3303, 6947 et 7927.

La remise des lots à **LOME** se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS,  
UNE FAÇON DE DEVENIR TRÈS RICHE BONNE CHANCE A TOUS !!!**

## LOTO KADOO

Résultats du tirage N°229 de Loto Kadoo du Vendredi 10 Mai 2013

Numéro de base

**22**

**54**

**03**

**86**

**18**

## LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 639 de Lotto Diamant du lundi 13 Mai 2013

Numéro de base

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*